

Résumé de la plénière du 21 janvier 2008, à 19h00, avant la séance du Conseil.

Changement de dossier: Monsieur Bédard demande aux membres du conseil s'il y en a qui voudrait changer de dossier. Tout le monde est à l'aise et heureux avec les dossiers dont ils doivent s'occuper.

APPEL: Monsieur Bédard demande si les membres du conseil veulent renouveler le concours Belles Berges de l'an dernier. Certains membres mentionnent qu'ils ne sont pas intéressés puisque nous avons déjà notre programme de subvention pour la revégétalisation et que de plus, nous avons versé 2 868,75 \$ l'an dernier pour ce concours et l'APPEL a fait toute sa publicité sans mentionner la contribution des villes.

Association Catshalac: Nous avons reçu une demande de subvention de l'Association Catshalac. Après discussion, il est convenu de ne rien leur verser puisque ça ne rapporte rien à notre ville et que ce sont des pêcheurs de l'extérieur qui viennent pratiquer la pêche blanche dans la Baie de Duchesnay. Monsieur Tessier mentionne qu'il serait d'accord pour subventionner une activité qui améliorerait la qualité du lac et profiterait à l'ensemble des citoyens. De plus, il semble que la ville de Fossambault n'a pas subventionné non plus.

Corporation du Bassin de la Jacques-Cartier: Nous n'avons pas encore reçu le rapport. Monsieur Sauvé doit réévaluer nos quotes-parts et nous faire une nouvelle proposition. Monsieur Lessard mentionne qu'il n'est pas certain que c'est ce qu'ils ont compris mais vérifiera auprès de ces derniers.

Commission scolaire de la Capitale: Monsieur Bédard fait lecture d'une lettre de plainte reçue de la Commission scolaire de la Capitale à l'effet que la route n'est jamais dégagée lorsque le transporteur scolaire vient chercher ou reconduire les enfants durant les jours de tempête. Il semble que la conductrice de l'autobus scolaire ait été prise deux fois parce qu'il n'y avait pas eu de sable sur la route. Monsieur Tessier mentionne que Raymond Robitaille étend du sable au centre de la route et aux endroits dangereux seulement soit les côtes, les courbes etc.

Patrouille nautique: Nous avons reçu une demande de Ville de Fossambault pour que nous prenions charge de la patrouille nautique pour l'été 2008. Guy Jacob mentionne qu'il y a eu beaucoup de sensibilisation auprès des gens l'été dernier et il pense que c'est important de renouveler encore cette année. Il fera des démarches

auprès d'une agence de sécurité qu'il avait déjà contactée et également auprès de Bourque Marine et nous reviendra avec les résultats lors de la prochaine séance.

Abri pour les boîtes aux lettres: Monsieur Bourgault a préparé des plans pour des abris et il demandera des prix à certains entrepreneurs de la région ainsi qu'à Réjean Cliche. Il tentera d'avoir les coûts pour la prochaine réunion.

Champs d'épuration: Denis Bourgault fait un rapport sur les champs d'épuration à refaire:

6 à refaire obligatoirement dont 4 ont confirmé qu'ils les referaient au printemps;
1 à surveiller
9 à prouver la pollution avec un ingénieur
2 à prouver qu'ils sont trop près des puits.

La démarche à suivre:

- a) Citoyen avisé par lettre recommandée;
- b) Aviser qu'on fait des tests
- c) Vérifier auprès de 2 ou 3 citoyens et s'ils polluent, leur en imputer les coûts.